

# PRESENTATION DES DISCIPLINES

<b><u>Discipline :</u></b> Education Musicale et Chant Choral	<b><u>Nom :</u></b> BAUD Jocelyne
<b><u>Se présenter :</u></b> Professeur d'Education Musicale et Chant Choral, animatrice catéchèse (préparation baptême et 1 <sup>ère</sup> communion).	
<b><u>Que va t-on faire ?</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- interpréter un répertoire varié avec expressivité ;</li><li>- reproduire et interpréter un modèle mélodique ou rythmique ;</li><li>- identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre musicale dans un temps historique ;</li><li>- identifier et nommer les ressemblances et les différences dans deux extraits musicaux ;</li><li>- s'approprier un lexique musical ;</li><li>- argumenter un jugement sur une musique ;</li><li>- décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux différents ;</li><li>- imaginer l'organisation de différents éléments sonores ;</li><li>- faire des propositions personnelles lors de moments de création et d'interprétation ;</li><li>- écouter et respecter le point de vue des autres et l'expression de leur sensibilité ;</li><li>- mettre en scène une production collective.</li><li>- apprentissage du ukulélé pour les niveaux 5èmes et 4èmes.</li></ul>	
<b><u>Que faut-il avoir en cours ?</u></b> Son porte-vues et sa trousse.	
<b><u>Travail et attitude attendus</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- dater et titrer tous les cours ;</li><li>- copier les définitions (notées en rouge) à apprendre par cœur ;</li><li>- réviser ses leçons avant chaque cours ;</li><li>- réécouter les extraits musicaux étudiés en classe ;</li><li>- consulter régulièrement le cahier de textes électronique même si les devoirs ont été notés dans le cahier de textes de l'élève ;</li><li>- se mettre à jour après une absence ;</li><li>- respecter les règles du cours d'Education Musicale (voir le règlement intérieur) ;</li><li>- faire signer toutes les évaluations ;</li><li>- se tenir au courant de l'actualité musicale.</li></ul> <p style="text-align: center;"><b>IL YA TOUJOURS DU TRAVAIL A FAIRE EN EDUCATION MUSICALE</b></p>	
<b><u>Quels modes d'évaluations ?</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- évaluation orale : interprétation individuelle ou collective du projet musical ;</li><li>- évaluations écrites : tout travail est susceptible d'être évalué (activité individuelle ou collaborative pendant une séance, synthèse du cours réalisée par l'élève, validation des acquis d'une séance ou d'une séquence, recherches à la maison...) ;</li><li>- le porte-vues peut être ramassé et noté à tout moment.</li></ul>	
<b><u>Remarques ou spécificités disciplinaires</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- signer le règlement intérieur et prendre connaissance des méthodes de travail (ces deux fiches seront distribuées en classe).</li><li>- un atelier « chant choral » ouvert à tous est proposé le mardi à 13 heures.</li></ul>	